

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN-TEMOUCHENT
DAIRA D'AIN-TEMOUCHENT
COMMUNE D'AIN-TEMOUCHENT
BUREAU DES MARCHES ET DE LA PROGRAMMATION
NIF : 0962460190376181
N° : 03/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi N° 12-23 du 05/08/2023, et l'article, 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'A.P.C d'AIN TEMOUCHENT porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N° 03/2026 paru dans la presse nationale « Bola » en français en date du 06/05/2026 et « الجمهورية » en arabe en date du 07/05/2026. Qu'à l'issue des évaluations des offres le projet se attribué provisoirement :

N	Intitulé du projet	Soumissionnaire retenu	Immatriculation Fiscale	Montant propose (DA)	Montant corrigé (DA)	Délais	Note technique
1	Entretien et réhabilitation de l'aménagement extérieur du rond Point et des deux îlots triangulaires en direction de Sidi Ben Adda	GROUPEMENT SOLIDAIRE SARL EL IKHOUA GHOUZELANE Eib GHOUZELANE Djamel GEREE PAR GHOUZELANE Said	001846084295137	15.163.932,00 ^{DA}	15.163.932,00 ^{DA}	45 jours	95/100

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics, dans les dix (10) jours à partir compter de premier publication du présent avis dans l'ensemble des communes de la wilaya, et ce en application de l'article 56 de la loi 23-12 du 05/08/2023 et l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Aussi tous les soumissionnaires ont le droit de voir leur résultat d'évaluation de leurs offres dans un délai de 03 jours à compter de la date du 1^{er} affichage de cette attribution.

Le Président de l'Assemblée
Populaire Communale

ANEP N° 2631009311 — 08-06-2026 — Bola

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'EDUCATION
DE LA WILAYA DE NAAMA
N° 03 A.A.P.Ou.A.I.A.O /2026

ANNONCE DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 Du 02 Dhou Elhidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015. Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction de l'éducation de la wilaya de Naama informe l'ensemble des Soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national avec exigence de capacités minimales N° 13/2025 relatif à l'Opération : **Renouvellement des équipements au profit du siège de la Direction de l'Education de la wilaya de Naama**

Paru au quotidien : El maouid Elriadi le : 05/02/2026 et Bola le : 05/02/2026,
De l'attribution provisoire issu de l'analyse des offres :

N° du lot	DESIGNATION DES LOTS	Soumissionnaire RETENUS PROVISoireMENT	MONTANT EN TTC APRES CORECTION	DELAIS	CHOIX	OBS
01	Equipement Administratif	EURL GHAPTRADE	10 887 905,00 DA	21 jours	-Moins Disant (parmi les offres qualifiées à l'évaluation Financière)	
02	Equipement Informatique, reprographié et didactique	Al Sid Cheikh Ali	9 317 700,00 DA	20 jours	-Moins Disant (parmi les offres qualifiées à l'évaluation Financière)	
03	Climatisation (Acquisition et pose des climatiseurs)	SPA CONDOR ELECTRONICS	4 016 250,00 DA	30 jours	-Moins Disant (parmi les offres qualifiées à l'évaluation Financière)	
04	Equipement Salle de conférence	Douhadji Boutkhal	2 716 770,00 DA	20 jours	-Moins Disant (parmi les offres qualifiées à l'évaluation Financière)	
05	Equipement des Rideaux	Douhadji Boutkhal	306 306,00 DA	20 jours	-Moins Disant (parmi les offres qualifiées à l'évaluation Financière)	
06	Equipement studio et kitchenette	Douhadji Boutkhal	486 234,00 DA	20 jours	-Moins Disant (parmi les offres qualifiées à l'évaluation Financière)	
07	Groupe électrogène	Salmi Ahmed	2 142 000,00 DA	20 jours	-Moins Disant (parmi les offres qualifiées à l'évaluation Financière)	
08	Equipement de Protection et des incendies	Sarl Facco Agro	190 400,00 DA	21 jours	le Seul Offre qualifié à l'évaluation Financière	

Les Soumissionnaires peuvent introduire leur recours auprès de la commission de la wilaya des marchés publics, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les journaux nationaux ou le BOMOP ou La presse électronique, et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 Du 02 Dhou Elhidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015. Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Directeur de L'Education

ANEP N° 2631009294 — 08-06-2026 — Bola

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme de la ville
et de l'aménagement du territoire
Direction des équipements Publics
De la wilaya de Saïda.
NIF : 422024000020299.

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations du service public, la Direction des équipements publics de la wilaya de Saïda informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture restreint N° 38/2025 paru dans les quotidiens nationaux « النهار » en date du 11/01/2026 et « bola » en date du 13/01/2026 se rapportant à L'étude Et suivi pour la réalisation d'un Collège type

05/200R a sidi bouzid commune de ain sultane

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres comme suit :

Désignation du projet	BUREAU D'ÉTUDE	Note global	Montant Proposé	Montant Après /correction	Délai D'ÉTUDE	Délai DE SUIVI	NIF de BUREAU D'ÉTUDE	Critère de choix
étude Et suivi pour la réalisation d'un Collège type 05/200R a sidi bouzid commune de ain sultane	BET ATELIER IBDA MELIANI HIND	88 points	21.450.000.00 DA (TTC)	21.450.000.00 DA (TTC)	03 Mois	10MOIS	274310405242171	meilleure offre

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Saïda, dans un délai de trois jours à compter de la date de première publication du présent avis d'attribution.

Tous participants qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de (10) jours à partir de la première parution du présent avis.

LE DIRECTEUR

ANEP N° 2631009318 — 08-06-2026 — Bola

سفيسفة للسياحة والأسفار

العنوان: شارع محمد خميسي - ماسرة - ولاية مستغانم - مقابل مركز الشرطة

TEL: 0661783005
0782512509

SFICIFA VOYAGE
discover the world

رحلات العمرة، بيم تذاكر الطائرة
والبخرة والرحلات الداخلية والخارجية

Avis de concours national restreint en architecture

N° : 004/2026

La Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Naâma, lance un concours national restreint en architecture ayant pour objet « étude et la réalisation d'une auberge de jeunes - 100 lits à Mecheria »

Destinataires :

Cet avis s'adresse aux architectes agréés, soit à titre individuel, soit dans le cadre d'un groupement, ou d'une société civile professionnelle (SCP Architecte/Architecte), ainsi qu'aux bureaux d'études publics, à condition de présenter les capacités professionnelles, financières et techniques suivantes :

A. Capacités professionnelles

- Pour les architectes agréés :
 - Présenter l'agrément de l'année en cours ;
 - Fournir le protocole d'accord en cas de groupement ou les statuts en cas de SCP (Architecte/Architecte).
- Pour les bureaux d'études publics :
 - Fournir les statuts de l'établissement public économique (EPE) ou le décret de création ;
 - Fournir un extrait du registre de commerce portant le code d'architecture (607009).

B. Capacités financières

Réaliser un chiffre d'affaires de 3.000.000,00 DA, calculé sur la base des trois meilleurs chiffres d'affaires des cinq dernières années (2021 - 2022 - 2023 - 2024 - 2025), justifié par l'attestation d'activité C20 ou les bilans visés par les services des impôts.

C. Capacités techniques

- Références professionnelles :
 - Avoir réalisé au moins une (01) étude ou étude et suivi de projet de catégorie C ou plus ;
 - Les références doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution précisant l'intitulé du projet, le montant et la date de réception provisoire, délivrées par des organismes publics. Les attestations non détaillées ne seront pas prises en compte.
- Ressources humaines :
 - Chef de projet : Architecte ou Master en architecture, ou ingénieur/Master en génie civil, avec une expérience minimale de trois (03) ans ;
 - Technicien supérieur ou titulaire d'une licence en spécialités du bâtiment, avec une expérience minimale de deux (02) ans ;
 - Les ressources humaines doivent être justifiées par diplômes, CV, attestations de travail, contrats ANEM, attestations CNAS couvrant les années d'expérience, ainsi que la carte de parcours professionnel.

Remarque : Tout dossier ne remplissant pas une condition d'éligibilité sera automatiquement rejeté.

Retrait du cahier des charges

les bureaux d'études intéressés peuvent retirer le dossier complet du cahier des charges auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Naâma.

Dépôt des candidatures - Phase 1 : Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Déclaration de candidature, déclaration d'intégrité, etc. (documents détaillés dans le cahier des charges).

Le dossier est placé dans une enveloppe anonyme.

- L'enveloppe extérieure porte uniquement la mention :
« À Monsieur le Directeur de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Naâma - Concours en architecture (dossier de candidature) - Étude pour réalisation d'une auberge de jeunes de 100 lits à Mecheria - Enveloppe à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
- L'enveloppe intérieure porte la mention :
« Concours en architecture - Étude pour la réalisation d'une auberge de jeunes de 100 lits à Mecheria - Dossier de candidature ».

Phase 2 : Offres techniques, services et financières

Après l'annonce de la présélection, les bureaux d'études qualifiés seront invités à présenter leurs offres comprenant :

1. **Offre technique (2e enveloppe) :** Déclaration de souscription et tout document permettant l'évaluation technique (détails dans le cahier des charges).
2. **Offre de services (3e enveloppe) :** Documents graphiques + documents écrits + enveloppe « CODE » (détails dans le cahier des charges).
3. **Offre financière (4e enveloppe) :** Lettre d'engagement, bordereau des prix unitaires, etc. (détails dans le cahier des charges).

Chaque enveloppe intérieure doit porter la mention correspondante : « Offre technique », « Offre de services », « Offre financière » suivie de :

« Concours en architecture - Étude pour la réalisation d'une auberge de jeunes de 100 lits à Mecheria ».

Délais

- Préparation du dossier de candidature : 15 jours à compter de la première publication de l'avis dans la presse nationale, le BOMOP ou la presse électronique.
- Préparation des offres technique, services et financières : 15 jours à compter de la publication de la présélection.

La date limite de dépôt des plis est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres à 12h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, le dépôt est reporté au jour ouvrable suivant, au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Naâma.

Ouverture des plis

Le dossier de candidature sera ouvert en séance publique le dernier jour du délai de préparation des offres à 14h00, au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Wilaya de Naâma. La publication de l'avis vaut invitation à assister à la séance.

Validité des offres

La durée de validité des offres est de 3 mois à compter de la date d'ouverture des plis.



AVIS D'UN CONCOURS D'ARCHITECTURE NATIONAL RESTREINT N° 01/2026

L'Université de Sidi-Bel-Abbès lance un concours d'architecture national restreint pour :

Etude et suivi pour la réalisation d'un bloc pédagogique et administratif au niveau du département d'informatique de la faculté des sciences exactes de l'université de DJILLALI LIABÈS de SIDI BEL ABBÈS

Cet appel d'offre s'adresse aux candidats et soumissionnaires justifiant :

Capacités professionnelles

- Destiné au bureau d'études d'architecture ancienneté minimum 02 ans, agréé enregistrée dans le tableau national des architectes.
- Pour les bureaux d'études agréés justifier par : l'agrément de l'année en cours
- En cas de groupement de bureau d'étude justifier par : protocole d'accord solidaire et ne dépasse pas 02 membres les membres doit être que d'architectes,
- En cas société civile professionnelle présentation du statut de société professionnelle
- Pour les bureaux d'études publics multidisciplinaire justifie par : statut d'entreprise public (EPE) ou décret de création de l'entreprise.

Capacités techniques

Avoir assuré, seul ou en groupement, la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) ou l'étude ; ou minimum 01 projets type C ou 02 projet type B ou plus, justifiés par des attestations de bonne d'exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage étatique pour les dix dernières années.

Pour les groupements ; Les offres retenues et appartenant à un groupement, conjoint et solidaire, doivent répondre aux conditions suivantes

1- Le modèle de projet de contrat portera l'engagement de l'ensemble des membres du groupement. Une déclaration sera faite à cet effet et sera jointe à la soumission.

2- Le chef de file du groupement, sera désigné par un acte notarié comme responsable principal, vis-à-vis du maître de l'ouvrage et tout ce qui concerne le projet. Il a le plein pouvoir de :

Mener les négociations et de prendre les décisions nécessaires au nom du groupement ;

• Négocier, Signer le contrat avec le maître de l'ouvrage et prendre tout engagement qu'il jugera utile pour la bonne conduite du projet.

Capacités financières

A ayant une moyenne de chiffre d'affaire des bilans comptables des trois (03) dernières années, portants le cachet de dépôt des services des impôts, ou par des attestations de chiffre d'affaires délivrées par les services des impôts, ou attestation d'activité C20 délivrée par les services des impôts, supérieur ou égal à : quatre millions de dinars (4 000 000,00 DA).

(Toute offre non éligible aux conditions sera rejetée.)

Toute offre non éligible aux conditions sera rejetée

Les candidats intéressés peuvent directement ou par le biais d'un représentant dûment mandaté par leur soin, retirer le cahier des charges au près du Vice Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation Université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès, Administration Centrale campus universitaire, contre paiement de quatre mille (4000) Dinars Algériens, non remboursables, représentant les frais de reprographie, soit par mandat poste au nom de l'agent comptable de l'université de Sidi-Bel-Abbès compte CCP N° 334731 ché 80,

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière comme suite :

I. Dossier de candidature

1. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

Une déclaration de probité ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

Les statuts pour les sociétés.

Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'études.

L'agrément de l'année en cours

Protocole d'accord pour les groupements.

Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

• Capacités professionnelles : citée ci-dessus

• Capacités techniques citée ci-dessus

• Capacités financières citée ci-dessus

(Toute offre non éligible aux conditions sera rejetée.)

N.B : Conformément aux dispositions de l'article n°69 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement à l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

✓ Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF), une copie de la carte d'identification statistique (NIS).

✓ L'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS valide ;

✓ Les références bancaires (RIB) justifiées par une attestation de solvabilité moins de trois (03) mois et le relevé d'identification bancaire;

✓ L'extrait de casier judiciaire du soumissionnaire, daté moins de trois (03) mois si celui-ci comporte la mention « néant » ;

✓ L'extrait de rôle du soumissionnaire, apuré ou avec échéancier de paiement, daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;

✓ Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès de CNRC délivrée par le Centre National du Registre du Commerce de l'année de soumission si le soumissionnaire est une personne morale.

II. Offre technique

L'offre technique doit être établie conformément au cahier des charges et accompagnée, éventuellement, de toute documentation nécessaire.

L'offre technique doit comporter les documents suivants :

1) Déclaration de souscription, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

2) Le présent cahier des charges sans aucune modification revêtue du cachet, de la griffe et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite « lu et accepté » avec tous les pages paraphés ;

3) La liste des moyens humains (Personnel technique, Ingénieurs et/ou Techniciens) pour l'encadrement du projet justifié par l'état nominatif d'effectifs (mouvement des salaires) et par des références professionnelles DAS (déclaration annuel des salaires) de l'année de soumission, attestations d'affiliations visée par la CNAS (le mois de la soumission) et/ou CASNOS en cours de validité, et la déclaration annuelle de l'année précédente ou contrat d'insertion professionnel DAIP valide le jour d'ouverture ainsi que les diplômes.

4) Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet, appuyée de toutes pièces justificatives (copie de carte grise, police d'assurance ainsi que la copie de l'attestation de fiche de contrôle technique en cours de validité, pour le matériel roulant, factures d'achats et rapport d'expertise valable une année à la date d'ouverture des plis établi par un expert agréé pour le matériel fixe).

5) Le planning d'étude et de suivi des travaux établi en fonction du délai proposé avec toutes les détails de chaque partie, renseigné, daté et signé

6) Procès-verbal de visite de site de l'étude.

7) Tout document permettant d'évaluer l'offre technique :

✓ Une mémoire technique justificative et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article n°78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article 71 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres invite, le cas échéant, par écrit, par le biais du service contractant, les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres.

III. Compositions de l'offre de service

✓ Pièces écrites mémoire analytique du projet, tableau comparative des surfaces (utilités unitaires totales) présentation du projet et tableau comparative des surfaces du projet avec le programme surfacique.

✓ Plan de situation

✓ Plan de masse

✓ Plan d'aménagement extérieur des espaces extérieur

✓ Plan pour chaque niveau avec toutes détail du VRD ainsi que l'emplacement des équipements à réaliser

✓ Plan de façades et des coupes

✓ Rendu trois dimensions (3D) pour projet à réaliser avec des cotations lisibles

✓ Toutes documents qui pourra éclaircir le projet de bon manière.

✓ Plan des réseaux

✓ Tableau des surfaces de l'étude par rapport programme surfacique.

Enveloppe fermée porte ou mentionne :

- Un code composé de six (06) lettre ou chiffre pour le bureau d'étude (soumissionnaire)

- Nom du bureau d'étude, adresse de son bureau

- Numéro de téléphone et le fax.

IV. Offre financière

L'offre financière doit comporter les documents suivants :

1) La lettre de soumission, renseignée, datée et signée, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.

2) Montant de projet et coût l'étude, suivi (une proposition d'honoraire) renseigné, daté et signé :

N.B : Toutes les pages de l'offre doivent être paraphés par le soumissionnaire.

• L'offre de service ne doit contenir aucune information en relation montant de la soumission sous peine de rejet l'offre.

• L'offre de service ne doit contenir aucune rature entre les lignes ni surcharges.

• conformément au disposition de l'article 10 du décret exécutif n°16-224 du 22/08/2016 fixant les modalités de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment, le maître d'œuvre remet au maître d'ouvrage la liste nominative de l'équipe appelée à intervenir sur la mission suivie avec la spécialité et le niveau de qualification de chaque intervenant.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article 71 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres invite, le cas échéant, par écrit, par le biais du service contractant, les candidats ou soumissionnaires à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leurs offres, par les documents manquants ou incomplets exigés, à l'exception du mémoire technique justificatif. En tout état de cause, sont exclus de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres.

Le dossier de candidature déposé premièrement cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, puis complète les candidats éligibles l'offre technique, offre de service (enveloppe fermée porte ou mentionne :

- Un code composé de six (06) lettre ou chiffre pour le bureau d'étude (soumissionnaire) - Nom du bureau d'étude, adresse de son bureau - Numéro de téléphone et le fax, et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre de service » ou « offre financière ».

Ces 3 enveloppes cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - concours d'architecture national n° 01/2026 - Etude et suivi pour la réalisation d'un bloc pédagogique et administratif au niveau du département d'informatique de la faculté des sciences de l'université de DJILLALI LIABÈS de SIDI BEL ABBÈS

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis du concours dans la presse et bulletin officiel des opérateurs économiques (B.O.M.O.P).

La date de dépôt des offres de candidatures est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 11h au niveau du : Vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation. Université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès. Administration centrale (campus universitaire) 3^{ème} étage Tél. 048-69-37-21

Dans le cas où ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des candidats ou soumissionnaires ou leurs représentants, le même jour de dépôt des offres à 11h, au niveau de la Salle de la réunion du 3^{ème} étage. De l'administration centrale (campus universitaire) de l'Université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de validité des offres égal à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois.

Le Recteur

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE DE LA WILAYA D'ORAN
Identification fiscale n°408002002031058
Avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigences de capacités minimales
n°01/DPC/2026

La Direction de la Protection Civile de la Wilaya d'Oran ; lance un Avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigences de capacités minimales, en vue de la Réalisation d'un Poste Routier de la Protection Civile a Sidi Chahmi Oran

❖ Cet appel d'offres s'adresse aux entreprises ou groupement des entreprises, posséder un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité de catégorie **Trois (03) ou plus**, ayant comme activité principale travaux de bâtiment ou récépissé de dépôt en cas d'expiration de la qualification pourra remplacer celle-ci,

Les Capacités financière: Doit avoir réalisé au cours des trois dernières exercices comptables la moyen du chiffre d'affaire au moins 15000 000,00 da.

Capacité technique: Avoir déjà réalisé au moins un projet de même nature (justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public.

NB /Si l'une des conditions mentionnées ci-dessus n'est pas satisfaite par un soumissionnaire, son offre sera considérée comme non éligible et sera donc écartée.

A) au titre de dossier candidature :

Le dossier de candidature selon les pièces mentionnée sur l'article 09 du cahier des charges.

B)- au titre de l'offre technique l'offre doit contenir c qui suit :

- 1-La déclaration à souscrire, suivant le modèle-type fourni,
- 2-Le cahier des charges, toutes ses pages paraphées, revêtu de la signature et du cachet du Soumissionnaire (ne pas omettre de les faire précéder de la mention manuscrite ("lu et approuvé"),
- 3- la mémoire technique
- 4-plannings prévisionnel des travaux.

c- au titre de l'offre financière

- 1-La lettre de soumission, suivant le modèle-type fourni, renseignée, revêtue du cachet, datée et signée,
- 2-Le bordereau des prix unitaires, revêtu du cachet, daté et signé,
- 3-Le détail quantitatif et estimatif, revêtu du cachet, daté et signé.

Pour être recevables, ces deux offres doivent être obligatoirement insérées séparément chacune dans un pli, cacheté et anonyme (assortie seulement de la mention "dossier candidature «Ou "Offre technique" ou "Offre financière") et mises dans une 4^{ème} enveloppe, également, anonyme, ne portant extérieurement que la mention :

"Avis d'appel d'offres national Ouvert avec exigences de capacités minimales
n°...../DPC/2026
- Réalisation d'un Poste Routier de la Protection Civile
a Sidi Chahmi Oran

"A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres" -

Le tout devant être déposé auprès de la structure sus indiquée (bureau de comptabilité), le dernier jour de préparation des offres (de 8h 30 mn à 12h 00 mn).

La durée de préparation est fixée à **Quinze (15) jours**, à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans le B.O.MO.P ou dans l'un des deux organes de presse nationaux et la presse électronique désignés cet effet.

L'ouverture des plis se fera le jour de dépôt des offres, à 13h 00 mn, au siège de la D.P.C, sis à l'adresse ci-dessus, en séance plénière, et ce, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants (Le présent avis tient lieu d'invitation pour ceux désireux d'y assister).

N.B : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres de soumission pendant une durée de 90 jours, augmentée de 21 jours correspondant à la durée de préparation et ce, à partir de la date de dépôt des offres.

Le Directeur de la Protection Civile de la Wilaya d'Oran

ANEP N° 2631009169

08-06-2026 — 

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TOUGGOURT
DAIRA DE MEGGARINE
COMMUNE DE MEGGARINE
N° IDENTIFICATION FISCALE : 0984 5512 50584 17

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément au dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire de la commune de meggarine informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°05/2026, Publie dans le quotidien national **الوقائع** date du 11 /05/2026 et **Bola** en date du 18/05/2026 de Relatif aux projets suivant :

✓ - Entretien et Renforcement et Revêtement du chemin communal n°189 reliant entre la route de wilaya n°306 à Meggarine et chemin communal n°185 à Nagueur sur 1500 ml(1^{er} tranche).

-Vu Le PV de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (séance d'ouverture des plis) en date du 20 /05/2026

-Vu Le PV de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (séance d'évaluation des offres) en date du 21 /05/2026

que le marché est attribué provisoirement aux soumissionnaire comme l'indique le tableau suivant :

PROJET	Soumissionnaires	Adresse	Montant (DA)	Délai	Note	OBS
Entretien et Renforcement et Revêtement du chemin communal n°189 reliant entre la route de wilaya n°306 à Meggarine et chemin communal n°185 à Nagueur sur 1500 ml (1 ^{er} tranche).	SARL ALGERIENNE GENIE CIVIL N.I.F:001030012434666	BLOC 660 N°01 CITE ENNACEUR 1 NEZLA TOUGGOURT	25 195 870,00	60 Jour	76 N	Moins Disant

Conformément au dispositions à l'article 56 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 qui établit les règles générales relatives aux transactions public et l'article 82 du décret présidentiel visé ci-dessus Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire par porteur un recours auprès de la commission communale des marchés de la commune de meggarine dans un délai de dix (10) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis dans la presse nationale , Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, comme ils peuvent se rapprocher de service de la commune de meggarine pour prendre connaissance des résultats détaillés de leur offres dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la parution du présent avis

Meggarine, le
Le président d'A

ANEP N° 2630003711

08-06-2026 — 

République Algérienne Démocratique Et Populaire

DAIRA DE HAMMAM BOU HADJAR

COMMUNE DE HAMMAM BOU HADJAR
NIF N° : 09764604905711501.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel n°15/247 du 16 /09/2015 portant code des marchés et délégation de service public , le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hammam Bou Hadjar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°03/2026 paru dans le journal quotidien en langue Arabe dans le journal « EL DJOMHORIA » en date du 04/04/2026 qu'après analyse et évaluation des offres techniques et financières par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres est attribué le projet ci-dessus :

• **AMENAGEMENT URBAIN DE LA FERME « BENDELA BAROUDI » (2EME TRANCHE)**
Commune de HAMMAM BOU HADJAR

* Travaux	ENTREPRISE	N° NIF	MONTANT	DELAJ	OBS
AMENAGEMENT URBAIN DE LA FERME « BENDELA BAROUDI » (2EME TRANCHE) Commune de HAMMAM BOU HADJAR	ETPH RIABI LARBI	15402010053813900200	16.146.515.00DA	03Mois	Offre la plus avantageuse

Les entreprises soumissionnaires peuvent adressées leurs recours auprès de la commission des marchés publics, dans un délai de 10 jours à partir de la 1^{er} parution du présent avis, Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 /09/2015 portant code des marchés et délégation de service public.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE,

ANEP N° 2631009209

08-06-2026 — 